

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **TAXIS JOJ DAKAR 2026 : LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT JUSQU'AU 11 OCTOBRE 2026 ET INSPECTIONS DE CONFORMITE A PARTIR DU 12 OCTOBRE**

**Dakar, le 30 septembre 2026**

Dans le cadre des préparatifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026, le Conseil exécutif des Transports urbains durables (CETUD) rappelle aux opérateurs et chauffeurs de taxis urbains que les inscriptions sur la plateforme « TAXIS JOJ » se poursuivent jusqu'au **dimanche 11 octobre 2026**.

Les opérateurs titulaires d'une licence de transport urbain ainsi que les chauffeurs détenteurs d'un livret professionnel sont invités à effectuer ou à finaliser leur inscription sur la plateforme dédiée avant la date limite.

À l'issue de cette phase, les **inspections de conformité des véhicules et des chauffeurs se dérouleront du 12 au 20 octobre 2026**. Elles permettront de s'assurer que les taxis appelés à intégrer le dispositif répondent aux exigences de sécurité, de confort et de qualité de service requises dans le cadre des JOJ Dakar 2026.

Les inspections porteront notamment sur trois volets :

- **Le contrôle administratif** : vérification de la carte grise, de la licence de transport, de l'assurance et de la visite technique ;
- **Le contrôle technique du véhicule** : vérification de l'état général de la carrosserie, du fonctionnement de la climatisation, de l'état des sièges, des pneus et des ceintures de sécurité, ainsi que la propreté du véhicule ;
- **Le contrôle du chauffeur** : vérification de la validité du permis de conduire et du livret professionnel, de la conformité de la catégorie du permis ainsi que du respect des exigences de présentation professionnelle.

Seuls les taxis ayant satisfait à l'ensemble des contrôles de conformité seront agréés pour intégrer le dispositif « TAXIS JOJ ». Ils bénéficieront d'un signe distinctif permettant au public de les identifier facilement comme taxis agréés pour les JOJ Dakar 2026. Ils seront également référencés sur la plateforme CETUD MOBILITÉS destinée à l'information des usagers.

Le CETUD invite, par conséquent, l'ensemble des opérateurs et chauffeurs concernés à effectuer ou finaliser leur inscription avant le 11 octobre 2026 et à s'assurer, en amont des inspections, de la conformité de leurs documents administratifs, de leurs véhicules et de leurs conditions d'exercice.

À travers le dispositif « TAXIS JOJ », le CETUD, en collaboration avec le Comité Mobilité et le COJOJ, sous l'impulsion du Ministère des Transports terrestres et aériens, poursuit la préparation d'une offre de transport sûre, confortable et adaptée aux besoins de déplacement des populations et des visiteurs pendant les JOJ Dakar 2026.



#### **Inscription et suivi des demandes – « TAXIS JOJ »**

Lien d'inscription : <https://cetud.sn/taxi-joj>

Lien de suivi : <https://cetud.sn/suivi-taxi-joj>

#### **Contacts presse :**

**Cellule communication du CETUD - Tél : 77 754 01 81 / [communication@cetud.sn](mailto:communication@cetud.sn)**